

Nouveaux *Propsephus* Hyslop, 1921, de la région afrotropicale (Coleoptera, Elateridae, Dicrepidini)

par Claude GIRARD

14 résidence Malza, F – 18200 Saint-Georges-de-Poisieux

Résumé. – Dans cette étude, six espèces du genre *Propsephus* Hyslop, 1921, sont décrites et comparées aux espèces proches : une espèce du Cameroun (*P. nkolbissonensis* n. sp.), trois de la République démocratique du Congo (*P. innominatus* n. sp., *P. wewalkai* n. sp., *P. coolsi* n. sp.), une de la Tanzanie (*P. fuscus* n. sp.) et une du Zimbabwe (*P. neavei* n. sp.).

Summary. – New *Propsephus* Hyslop, 1921, from Afrotropical region (Coleoptera, Elateridae, Dicrepidini). In this study, six new species of the genus *Propsephus* Hyslop, 1921, are described and compared to allied species: one from Cameroon (*P. nkolbissonensis* n. sp.), three from the Democratic Republic of the Congo (*P. innominatus* n. sp., *P. wewalkai* n. sp., *P. coolsi* n. sp.), one from Tanzania (*P. fuscus* n. sp.) and one from Zimbabwe (*P. neavei* n. sp.).

Keywords. – Coleoptera, Elateridae, Dicrepidini, *Propsephus*, taxonomy, new species, intertropical Africa.

Les six nouvelles espèces du genre *Propsephus* Hyslop, 1921, qui sont décrites ci-après m'ont été communiquées, il y a déjà bien longtemps, par les responsables ou les conservateurs du Muséum national d'Histoire naturelle à Paris (MNHN), du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren en Belgique (MRAC), de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRSNB), du Naturhistorisches Museum de Vienne en Autriche (NHMW) et du Natural History Museum à Londres en Grande-Bretagne (NHM). Mon collègue et ami Sergio Riese (SR) de Gênes (Italie) m'a communiqué, lui aussi, quelques exemplaires de sa collection. Je les en remercie très chaleureusement ainsi que mon ami Gilbert Hodebert, auteur des dessins d'habitus. Des paratypes de chacune des espèces sont dans ma collection (CG).

Propsephus fuscus n. sp. (fig. 1)

HOLOTYPE : ♂, E. Africa (Tanzanie), Usambara (sans localité plus précise), 1893-94, Brit. Mus. 1962-294, in NHM.

PARATYPES : 3 ♂, *idem* holotype (2 ex. in NHM, 1 ex. in CG).

Description. – Longueur 10,6 à 12,7 mm (holotype 12,0 mm). Corps brun de poix, les élytres légèrement moins sombres que l'avant-corps, les pattes d'un brun testacé, la pubescence jaune clair, les poils bien développés, semi-dressés sur le disque des élytres, dressés sur les côtés, un peu hirsutes sur la tête et le pronotum. Femelle inconnue.

Tête modérément convexe en arrière, largement et assez fortement déprimée en avant du disque ; la carène clypéofrontale surplombant bien l'espace nasal, lisse et brillante, rebordée, parfois un peu oblitérée par quelques gros points, régulièrement sinuée mais modérément relevée au-dessus des antennes vue de face, faiblement arquée sur presque toute sa longueur puis brusquement arquée au niveau des yeux, vue de dessus. Ponctuation très forte et dense, les points larges, parfois confluent, plus petits en avant, ombiliqués, les intervalles très étroits.

Antennes peu serriformes, dépassant de près de trois articles l'extrémité des pointes postérieures du pronotum ; le deuxième article subglobuleux, un peu plus long que large, le troisième plus de deux fois plus long que le second, mais nettement plus court et moins large que le suivant ; articles quatre à dix subégaux en longueur, les articles apicaux encore plus étroits que les précédents ; le onzième et dernier un tiers plus long que le pénultième, ses côtés parallèles et plus étroits dans sa partie apicale.

Pronotum transverse (mesures prises au niveau des médianes), modérément convexe sur le disque, fortement déprimé longitudinalement au milieu vers la base, cette dépression parfois plus nettement marquée par la présence d'une fine strie ; bord antérieur très faiblement arqué au milieu puis incurvé vers les angles, côtés à peine arqués près des angles antérieurs, droits et obliques ensuite jusqu'aux angles postérieurs, un peu explanés en arrière, les pointes postérieures bien développées, fortement carénées ; rebord basal encoché près des pointes postérieures. Ponctuation très forte et très dense, les points larges, bien imprimés, souvent confluent sur les côtés, mais toujours plus petits et plus serrés à la base, les intervalles très étroits sur le disque.

Elytres un peu plus de trois fois plus longs que le pronotum, plus convexes que celui-ci vers la base, les côtés subparallèles jusqu'au milieu puis longuement arqués jusqu'au sommet, brusquement arrondis à l'apex, les angles apicaux non acuminés ; striés-ponctués, les points plus gros et plus profonds sur les côtés et vers l'apex ; les stries peu marquées à la base et sur le disque ; interstries densément ponctués, les points plus petits vers le sommet.

Organe copulateur mâle : fig. 7.

Discussion. – *P. fuscus* est voisin de *P. usambaricus* Girard, 1986, qui est de la même région géographique et dont il présente sensiblement le même habitus. Il s'en distingue assez facilement par ses antennes dont les articles sont moins longs et un peu plus larges, par son pronotum bien plus fortement convexe sur le disque et en avant, ses côtés plus obliques mais bien moins explanés près de la carène latérale, ses pointes postérieures plus robustes, plus développées et un peu arquées vers le dedans ; enfin, par la ponctuation des interstries des élytres qui est plus fine et plus dense.

Propsephus innominatus n. sp. (fig. 2)

HOLOTYPE : ♂, ex Congo-Belge : Elisabethville, Lumumbashi, XII.1925, *Dr van Saceghem*, in MRAC.

PARATYPES : 1 ♂, mêmes localité, date et récolteur que l'holotype (coll. CG) ; 7 ♂, Malawi, Chipita District, Jembaya Réserve, 18 km SSE Chisenga, 10°08'S, 33°27'E, 1870 mètres d'altitude, 21-31 déc. 1988, *J. Rawlins*, *S. Thompson*, in collections SR (4 ex.) et CG (3 ex.).

Description. – Longueur 9,3 à 12,5 mm (holotype 11,5 mm). Brun de poix ou noir avec la bordure marginale des élytres souvent éclaircie ; pattes et antennes d'un brun de poix ; pubescence d'un jaune très pâle, les poils fins, couchés sur la tête et sur le pronotum, semi-dressés sur les élytres. Femelle inconnue.

Tête à peine convexe, non déprimée sur le vertex, normalement déclive vers l'avant ; la carène clypéofrontale recouvrant modérément l'espace nasal, lisse, brillante, un peu rebordée chez l'holotype, oblitérée de quelques points au milieu, subdroite au milieu et oblique vers les yeux, vue de dessus, non sinuée et peu relevée au-dessus des antennes vue de face. Ponctuation forte et très dense, les points assez réguliers, larges, superficiels, ombiliqués, les intervalles presque nuls.

Antennes robustes, dépassant d'environ un article les pointes postérieures du pronotum ; le deuxième article petit et globuleux, le troisième triangulaire, robuste, aussi long que large, subégal au suivant ; articles trois à dix subégaux en longueur et chacun progressivement plus étroit que le précédent vers l'apex ; onzième et dernier presque ovalaire, un tiers plus long que le pénultième.

Pronotum sensiblement aussi long que large (chez l'holotype), ou légèrement plus long que large (chez quelques paratypes), plus nettement convexe en avant qu'en arrière, faiblement déprimé au milieu à la base ; le bord antérieur bien arqué au milieu, mais peu sinué vers les angles ; le rebord basal encoché près des pointes postérieures ; les côtés légèrement sinués juste près des angles antérieurs, subdroits et obliques ensuite jusqu'aux angles postérieurs, les pointes robustes, non divergentes, fortement carénées. La ponctuation forte et très dense, les points larges, bien imprimés, ombiliqués, les intervalles presque nuls.

Elytres environ trois fois plus longs que le pronotum, plus fortement convexes vers la base ; les côtés parallèles jusqu'au-delà du milieu puis faiblement mais régulièrement arqués, plus nettement arrondis encore vers le sommet ; striés-ponctués, les points bien imprimés, interstries fortement chagrinés, la sculpture confuse sur le disque et vers le sommet, microgranulée vers leur base.

Organe copulateur mâle : fig. 8.

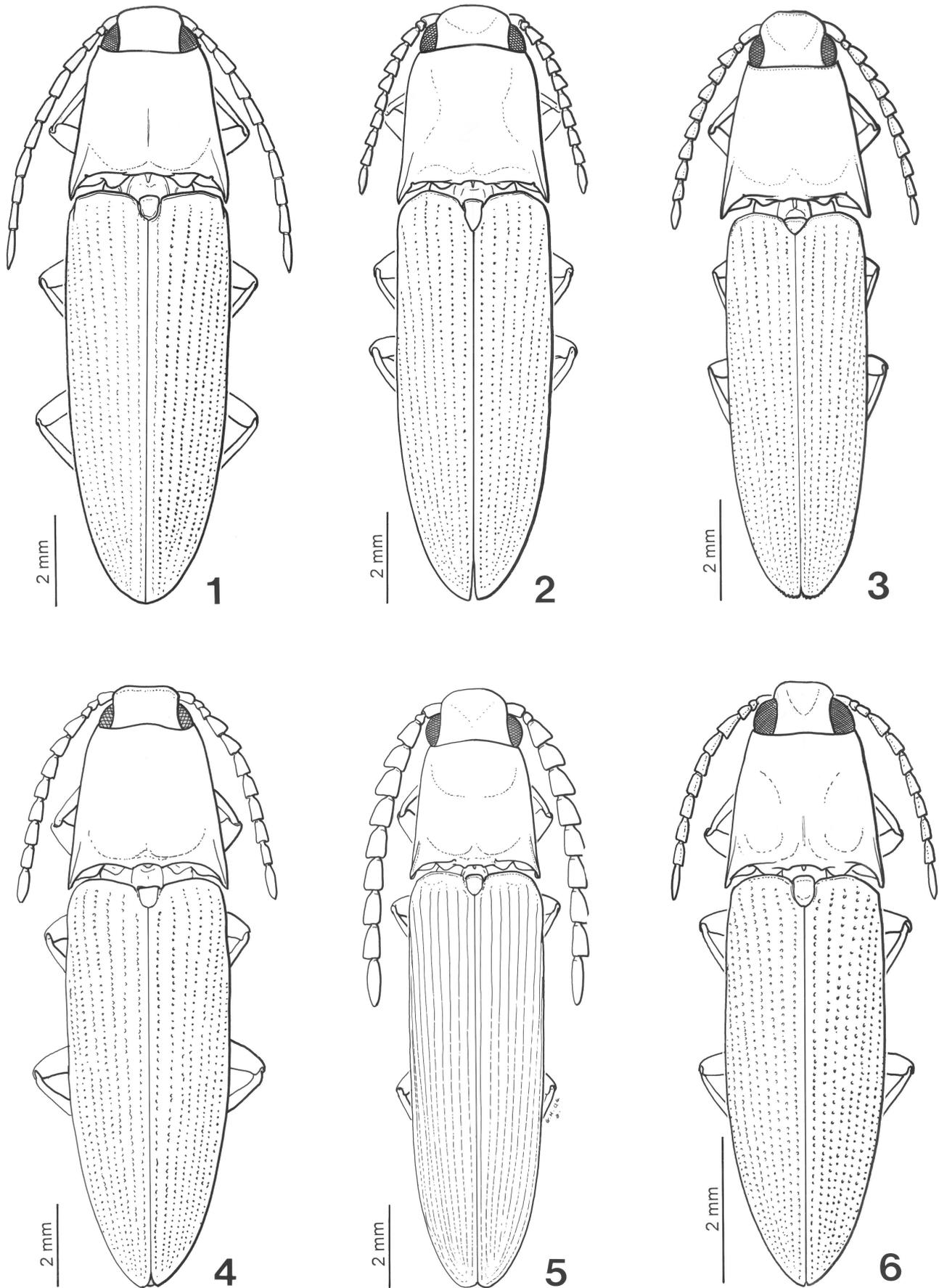


Fig. 1-6, *Propsephus* spp., habitus. – 1, *P. fuscus* n. sp. – 2, *P. innominatus* n. sp. – 3, *P. wewalkai* n. sp. – 4, *P. coolsi* n. sp. – 5, *P. neavei* n. sp. – 6, *P. nkolbissonensis*.

Discussion. – Je place provisoirement cette espèce auprès de *Propsephus promissus* Basilewsky, 1958, qui vit exactement dans la même région géographique. Il s'en distingue très facilement par son habitus bien moins robuste, sa taille plus petite et sa coloration d'un noir beaucoup moins brillant. Les antennes sont plus courtes et moins fortement serriformes,

les articles bien moins longs ; la ponctuation du pronotum est, elle aussi, très différente avec des points moins gros et beaucoup plus denses ; sur les élytres, les interstries présentent une sculpture beaucoup plus grossière et même confuse, presque vermiculée par endroit, alors que ces mêmes interstries sont fortement ponctués chez *P. promissus* Basilewsky, les points toujours fortement imprimés et bien espacés les uns des autres.

***Propsephus wewalkai* n. sp.** (fig. 3)

HOLOTYPE : ♂, ex Congo-Belge, Haut-Uélé, Doruma, 20.IV.-10.V.1986, leg. G. Wewalka, in NHMW.

PARATYPES : 6 ♂, *idem* holotype, 3 ex. in NHMW et 3 ex. in CG.

Description. – Longueur 10,5 à 11,0 mm (holotype 11,0 mm). D'un brun plus ou moins nettement ferrugineux selon les individus ; les pattes et les antennes plus franchement rougeâtres. La pubescence constituée de poils d'un jaune pâle, bien visibles, semi-dressés, bien espacés les uns des autres. Femelle inconnue.

Tête très faiblement convexe en arrière, modérément déclive vers l'avant, non ou à peine déprimée sur le vertex et en avant ; carène clypéofrontale légèrement brillante, un peu rebordée, imponctuée, recouvrant bien l'espace nasal, droite au milieu, oblique vers côtés et brusquement arrondie au niveau des yeux, vue de dessus ; modérément sinuée vue de face. Ponctuation très dense, les points bien imprimés, ombiliqués, larges mais inégaux, d'un diamètre plus petit en avant, les intervalles entre les points très étroits.

Antennes serriformes à partir du troisième article et dépassant d'à peine un article l'extrémité des pointes postérieures du pronotum ; le deuxième article petit et subglobuleux, les suivants plus ou moins nettement plus longs que larges selon leur situation ; le troisième robuste, plus long que large, plus long que le suivant, les articles quatre à six à peine plus longs que larges, les articles sept à dix bien plus longs que larges, notamment les deux avant-derniers, le onzième et dernier long et étroit, la moitié plus long que le pénultième son sommet conique.

Pronotum sensiblement aussi long que large, bien convexe, faiblement déprimé au milieu vers la base ; le bord antérieur faiblement arqué au milieu, un peu sinué ensuite vers les angles ; les côtés droits ou à peine arqués, modérément obliques, à peine arrondis vers les angles antérieurs ; les pointes postérieures bien développées, robustes, non divergentes, avec une carène un peu saillante et bien visible. Ponctuation très dense à points inégaux, souvent larges, bien imprimés mais peu profonds, ombiliqués, les intervalles très étroits.

Elytres un peu moins de trois fois plus longs que le pronotum, bien convexes, les côtés parallèles jusqu'au milieu puis longuement arqués jusqu'à l'apex, leur sommet finement denticulé ; striés-ponctués, les points formant les stries bien imprimés de la base à l'apex, mais plus profonds vers la base ; interstries fortement chagrinés dans le premier tiers de leur longueur, puis plus modérément sur le disque et vers le sommet.

Organe copulateur mâle : fig. 9.

Discussion. – Ce nouveau taxon entre dans le groupe de *Propsephus parallelus* Candèze, 1859, qui compte des espèces forestières qui sont souvent délicates à identifier correctement. Je le place auprès des *Propsephus semigranosus* Girard, 2003, du mont Nimba en Guinée et de *P. kibwezianus* Girard, 1974, du Kenya, desquels il présente sensiblement la même taille, le même habitus et la même couleur ferrugineuse. De *P. semigranosus*, il se distingue dès l'abord par son aspect moins convexe, ses articles antennaires tous nettement moins longs et les interstries des élytres bien moins fortement chagrinés du milieu de la longueur au sommet ; de *P. kibwezianus*, il se différencie par ses antennes bien plus courtes ne dépassant que d'à peine un article l'extrémité des pointes postérieures du pronotum, alors que ces mêmes antennes les dépassent de trois articles chez *P. kibwezianus* ; de plus, la ponctuation du pronotum, qui est du même type, est néanmoins sensiblement plus dense, et la sculpture des interstries des élytres est différente et bien plus atténuée du milieu à l'apex.

***Propsephus coolsi* n. sp.** (fig. 4)

HOLOTYPE : ♂, ex Congo-Belge, Kinda, Katanga, coll. J. Muller, in IRSNB.

PARATYPE, 1 ♂, *idem* holotype, in CG.

Description. – Longueur 14,0 et 14,2 mm (holotype 14,0 mm). D'un brun à peine testacé rougeâtre chez l'holotype, plus nettement chez le paratype ; les pattes et les antennes de la même couleur ; pubescence constituée de poils jaunes, bien développés, couchés ou semi-dressés, un peu plus abondants sur le pronotum que sur les élytres. Femelle inconnue.

Tête faiblement convexe, bien déclive vers l'avant, très modérément déprimée en avant près de la carène clypéofrontale, laquelle est lisse, brillante, imponctuée, et surplombe très nettement l'espace nasal ; elle est droite et légèrement sinuée et arrondie seulement près des yeux, vue de dessus, et à peine arquée et faiblement relevée au-dessus des antennes, vue de face. Ponctuation forte et très dense, les points larges, ombiliqués, fortement imprimés, les intervalles très étroits.

Antennes modérément serriformes à partir du quatrième article et dépassant d'environ un demi-article l'extrémité des pointes postérieures du pronotum ; le deuxième article petit et globuleux, le troisième subtriangulaire, un peu plus long que le précédent, les deux réunis à peine aussi longs que le quatrième, celui-ci bien plus long que large et aussi légèrement plus long que le cinquième ; articles cinq à dix subégaux en longueur, les articles apicaux à peine moins larges que les précédents, le onzième et dernier un tiers plus long que le pénultième, son tiers apical rétrécis et à côtés convergents.

Pronotum subcarré, très faiblement plus long que large, modérément convexe mais nettement déprimé au milieu vers la base ; le bord antérieur arqué et nettement sinué de chaque côté vers les angles ; côtés modérément arrondis en avant au niveau des angles antérieurs, droits mais obliques ensuite, non sinués près des angles postérieurs, les pointes non divergentes, le rebord basal un peu encoché. Ponctuation très dense à points larges, bien imprimés, ombiliqués, les intervalles étroits et souvent moins larges que le diamètre d'un point.

Elytres assez fortement convexes, près de trois fois plus longs que le pronotum, les côtés parallèles jusqu'au milieu de leur longueur puis longuement arqués jusqu'au sommet ; striés-ponctués, les points bien visibles, assez gros, nettement espacés les uns des autres y compris sur les côtés ; interstries à ponctuation bien moins dense que celle du pronotum, les points assez fins et bien espacés.

Organe copulateur mâle : fig. 10.

Étymologie. – Ce nouveau *Propsephus* est dédié à la mémoire de notre collègue et ami Jacques Cools, chef technicien au laboratoire d'Entomologie de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, qui m'a si souvent communiqué les nombreux et précieux types de la collection E. Candèze, et qui m'a toujours accueilli fort aimablement à l'Institut.

Discussion. – Ce taxon entre dans le groupe de *Propsephus elisabethanus* Basilewsky, 1958, dont les espèces sont nombreuses en Afrique centrale. Je le place, peut-être provisoirement, auprès de *P. grossepunctatus* Basilewsky, 1958, qui vit sensiblement dans la même zone géographique et auquel il ressemble beaucoup, notamment par la forme de son habitus, qui est toutefois plus robuste ; la tête est plus nettement déclive et plus largement déprimée vers l'avant ; ses antennes sont plus longues, leurs articles bien moins serriformes ; quant au pronotum, ses côtés sont plus parallèles, sa ponctuation moins dense et plus espacée ; les interstries des élytres présentent une ponctuation fine et plus régulière alors qu'elle est très confuse et même chagrinée vers leur base chez *P. grossepunctatus* Basilewsky. *P. coolsi* n. sp., ressemble aussi beaucoup, mais en plus robuste, à *P. bequaerti* Burgeon, 1947, dont il présente le même habitus. Ses antennes moins serriformes présentent un troisième article bien plus court, le pronotum est plus convexe et plus fortement ponctué, mais cette ponctuation est moins dense et les points sont plus espacés ; en revanche, la ponctuation des interstries des élytres est plus dense, moins régulière, et les points sont plus espacés les uns des autres ; ceux qui constituent les stries sont plus gros et bien mieux imprimés. Enfin, la pubescence est bien plus abondante.

***Propsephus nkolbissonensis* n. sp.** (fig. 6)

HOLOTYPE : ♂, Cameroun, Nkolbisson près de Yaoundé, 23.IX.1965, Ph. Bruneau de Miré, in MNHN.

ALLOTYPE : ♀, *idem* holotype, 28.IX.1965, in MNHN.

PARATYPES : 3 ♂ et 3 ♀, *idem* holotype, Cameroun, Nkolbisson près de Yaoundé, 25.III.1966, 10.IV.1967, 16.III.1968, 14.III.1969, 13.III.1970, in MNHN et CG.

Description. – Longueur 12,1 à 16,2 mm (holotype 15,0 mm, allotype 15,7 mm). Corps d'un roux ferrugineux, les pattes d'un brun de poix, les antennes le plus souvent noires, la face ventrale plus ou moins fortement rembrunie selon les exemplaires ; pubescence d'un jaune très clair, les poils bien visibles, fins, couchés, bien espacés les uns des autres.

Tête faiblement déclive vers l'avant, non ou à peine convexe en arrière, largement mais modérément déprimée en avant ; carène clypéofrontale un peu rebordée, surplombant largement l'espace nasal ; très faiblement arquée au milieu, un peu oblique de chaque côté puis arrondie vers les yeux, vue de dessus ; assez fortement sinuée, vue de face ; ponctuation forte et très dense, les points larges, bien imprimés mais peu profonds ; les intervalles très étroits, bien plus étroits que le diamètre d'un point.

Antennes faiblement serriformes à partir du quatrième article, dépassant d'environ un article l'extrémité des pointes postérieures du pronotum, les articles quatre à dix tous bien plus longs que larges, subégaux ; le deuxième article petit et subglobuleux, le troisième triangulaire, bien plus long que le précédent mais plus court que le suivant ; le quatrième aussi long que les deux précédents réunis ; le onzième et dernier un large tiers plus long que le pénultième.

Pronotum modérément convexe, avec parfois deux légères dépressions en arrière avant la base, aussi long que large (mesures prises au niveau des médianes), le bord antérieur faiblement arqué au milieu et peu sinué vers les angles, la base non encochée près des pointes postérieures ; les côtés obliques, à peine arqués, subdroits du bord antérieur à l'extrémité des pointes postérieures, lesquelles sont robustes mais non divergentes. Ponctuation forte, assez régulière, très dense, les points bien imprimés, larges, les intervalles plus étroits que le diamètre d'un point.

Elytres près de trois fois plus longs que le pronotum, plus fortement convexes que ce dernier notamment vers leur base ; les côtés très faiblement arqués jusqu'au milieu de la longueur puis un peu plus fortement jusqu'au sommet. Ponctués-striés, les points bien réguliers, serrés et plus encore vers l'apex, profonds de la base au sommet ; interstries à ponctuation fine et éparse.

Organe copulateur mâle : fig. 11.

La femelle est toujours plus robuste que le mâle, sa tête n'est pas ou alors à peine déprimée sur le vertex, ses antennes sont un peu plus courtes, le pronotum est plus nettement convexe, ses côtés un peu arqués en avant.

Discussion. – Je place cette espèce auprès de *Propsephus rubidus* Fleutiaux, 1918 (*nec rubidus* Fleutiaux, 1919), qui est rare et spécial à la région du lac Rodolphe en Afrique orientale. L'habitus du nouveau taxon est un peu plus robuste, le corps est sensiblement de la même couleur, mais les pattes et les antennes sont fortement rembrunies ou noires ; de plus, ses antennes sont plus longues ; les articles antennaires sont plus larges et plus longs, le troisième est bien plus court que le quatrième alors que celui-ci est seulement un peu plus court que le quatrième chez *P. rubidus* ; enfin, les stries sont constituées de points plus gros et mieux imprimés, les interstries présentent une ponctuation bien plus fine, non confuse, notamment vers leur base.

***Propsephus neavei* n. sp.** (fig. 5)

HOLOTYPE : ♂, N.E. Rhodesia (Zimbabwe), Serenje Dist., about 4500 ft., 10.12.07, Neave Coll., 1907-230, in NHM.

PARATYPES : 2 ♂, *idem* holotype, in NHM et CG.

Description. – Longueur 7,8 mm (holotype) à 8,2 mm. D'un roux flavescent assez clair, les pattes et les antennes de la même couleur, les yeux noirs ; pubescence jaune pâle, les poils bien visibles, semi-dressés, modérément développés sur les élytres, un peu plus longs sur la tête et le pronotum. Femelle inconnue.

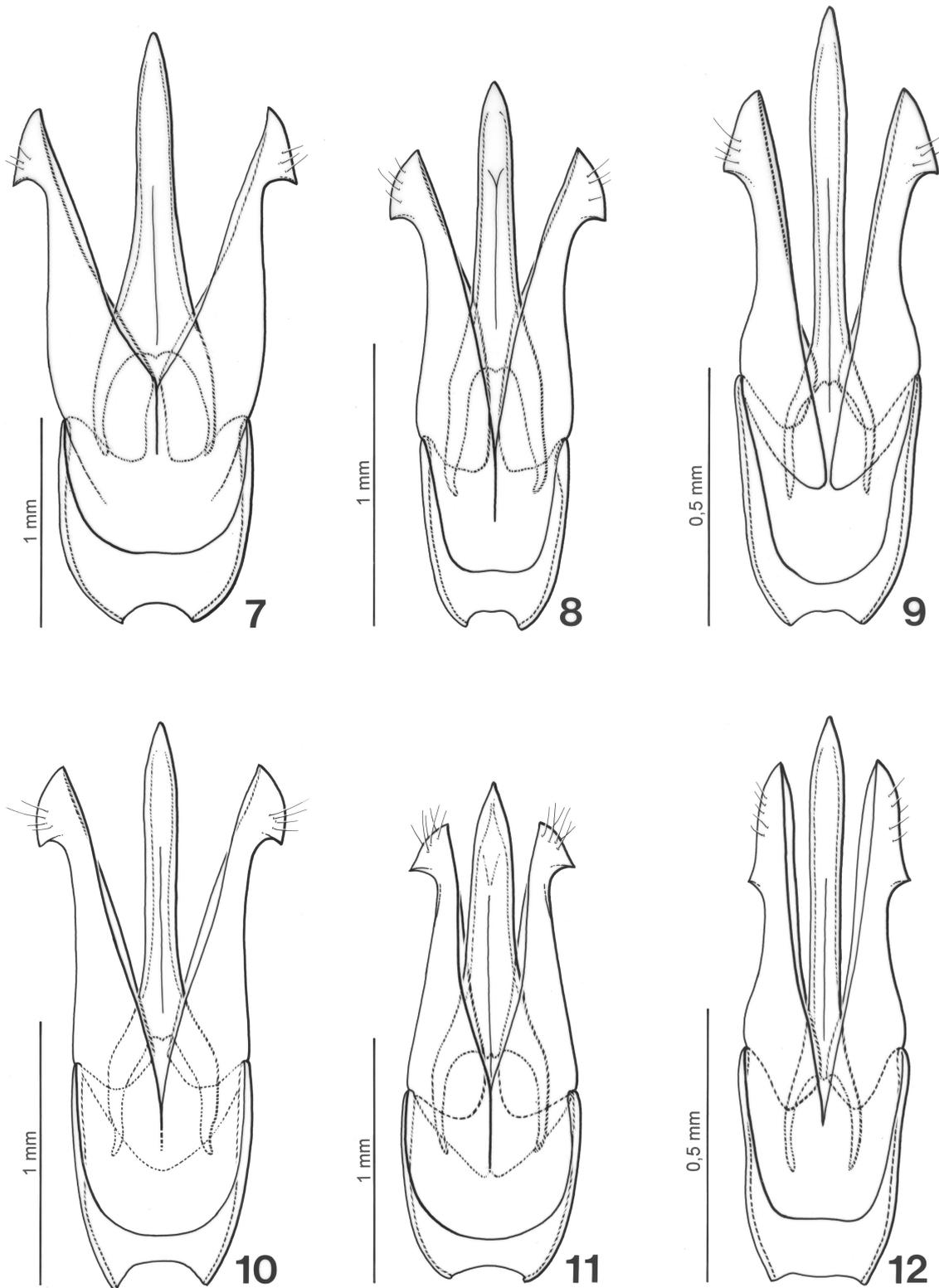


Fig. 7-12, *Propsephus* spp., édéages. – 7, *P. fuscus* n. sp. – 8, *P. innominatus* n. sp. – 9, *P. wewalkai* n. sp. – 10, *P. coolsi* n. sp. – 11, *P. nkolbissonensis* n. sp. – 12, *P. neavei* n. sp.

Tête peu déclive en avant, modérément convexe en arrière, largement mais très peu déprimée sur le vertex et en avant ; carène clypéofrontale épaisse, lisse, brillante, surplombant bien l'espace nasal, longuement et assez fortement arrondie, vue de dessus, un peu sinuée juste au-dessus des antennes, vue de face. Ponctuation très dense, les points larges, superficiels mais bien imprimés, ombiliqués, les intervalles presque nuls.

Antennes robustes, dépassant de près de quatre articles l'extrémité des pointes postérieures du pronotum, serriformes à partir du troisième article ; le deuxième petit et globuleux, le troisième triangulaire, au moins trois fois plus long et bien plus large que le second, un peu plus long que le quatrième ; articles quatre, cinq et six subégaux, sensiblement aussi longs que larges, les articles sept à dix subégaux, tous plus longs que larges ; le onzième et dernier longuement ovale, la moitié plus long mais légèrement plus étroit que le pénultième.

Pronotum assez fortement convexe, aussi long que large, très faiblement déprimé au milieu vers la base ; bord antérieur longuement et assez fortement arqué, à peine sinué vers les angles ; les côtés droits et subparallèles des angles antérieurs aux postérieurs ; ces derniers petits mais bien développés, à peine divergents ; sa ponctuation très dense à points larges, superficiels, ombiliqués, les intervalles étroits mais parfois presque aussi larges que le diamètre d'un point, notamment sur la disque.

Elytres un peu plus de trois fois plus longs que le pronotum, les côtés parallèles, faiblement arqués seulement en arrière, plus fortement arrondis vers le sommet, l'apex très finement crénelé. Striés-ponctués, les points larges et profonds, aussi bien sur le disque que sur les côtés, un peu plus étroits du milieu au sommet ; interstries chagrinés vers la base, puis à points assez gros et éparés en arrière.

Organe copulateur mâle : fig. 12.

Discussion. – Ce petit *Propsephus* se place auprès de *P. antennarius* Schwarz, 1909, du Cameroun et de *P. senegalensis* Girard, 1974, plus largement répandu, mais que l'on trouve seulement en Afrique occidentale. Les trois taxons présentent sensiblement la même coloration, la même taille et presque le même habitus. Du premier il s'en distingue par ses antennes un peu plus courtes dont les quatre articles apicaux ne dépassent qu'à peine l'extrémité des pointes postérieures du pronotum ; la ponctuation du pronotum est, en revanche, bien plus dense et mieux imprimée, ses élytres sont un peu plus longs et plus longuement parallèles. Du second il se distingue par sa taille un peu plus grande, son habitus moins robuste et plus gracile, par ses antennes plus longues avec des articles moins robustes et plus étroits ; la ponctuation du pronotum est, là aussi, plus dense avec des points moins larges et moins espacés les uns des autres.

AUTEURS CITÉS

- BASILEWSKY P., 1958. – Les Dicrepidinae du Congo Belge (Coleoptera, Elateridae). *Entomologischen Arbeiten aus dem Museum G. Frey*, **9** (2) : 353-477.
- BURGEON L., 1947. – Les *Olophoeus* et *Odontonychus* (Col. Elat. Dicrepidinae) du Musée du Congo Belge. *Revue de Zoologie et de Botanique Africaine*, **XI** (1) : 17-39.
- CANDÈZE E., 1859. – Monographie des Élatérides, II. *Mémoires de la Société royale des Sciences de Liège*, **14** : 1-543.
- FLEUTIAUX E., 1918. – Collections recueillies par M. Maurice de Rothschild dans l'Afrique Orientale (1904-1905). Coléoptères Elatérides - Descriptions des espèces nouvelles. *Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle*, **4** : 237-241.
- 1919. – *Voyage de Ch. Alluaud et R. Jeannel en Afrique orientale (1911-1912)*. Coléoptères XIII. Elateridae, Trixagidae, Melasidae. L. Lhomme (ed.), Paris, 119 p.
- GIRARD C., 1974. – Contribution à l'étude du genre *Propsephus* Hyslop (Col. Elateridae Dicrepidinae). *Annales de la Société entomologique de France*, N.S., **10** (1) : 207-218.
- 1986. – Sept nouvelles espèces de Dicrepidinae du genre *Propsephus* Hyslop (Coleoptera, Elateridae). *Nouvelle Revue d'Entomologie*, N.S., **3** (4) : 473-483.
- 2003. – Étude des peuplements d'Elateridae (Coleoptera) de la région du mont Nimba et descriptions de taxons nouveaux. In : Lamotte M. & Roy R. (eds), Le peuplement animal du mont Nimba (Guinée, Côte d'Ivoire, Liberia). *Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle*, **190** : 393-549.
- SCHWARZ O., 1909. – Neue Elateriden aus Afrika und Madagaskar. *Societas Entomologica, Zürich*, **24** : 77.